



Désuet, le centre de détention actuel fermerait

Maxime Salois

Sorel-Tracy serait retenue comme site de construction d'une prison régionale

Louise Grégoire-Racicot

Les 2 Rives - 19 janvier 2010

Actualité > Politique (autres)

Le député Sylvain Simard est plus confiant que jamais que le pénitencier régional provincial de la Montérégie soit construit à Sorel-Tracy. Il confiait cette semaine en avoir obtenu la confirmation officieuse du bureau du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis.

Depuis son élection dans le comté de Richelieu, M. Simard a toujours fait du maintien de la prison ici un dossier prioritaire et quatre fois plutôt qu'une, il a eu à faire valoir avec conviction des arguments jouant en faveur de cette position. De fait, tant les péquistes que les libéraux avaient évoqué sa fermeture probable. Notamment à cause de sa désuétude.

C'est de fait la Société immobilière du Québec – la SIQ – qui a la tâche de fournir des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière de l'édifice.

À l'occasion d'un point de presse donné à Sorel-Tracy, en mai 2009, avant une rencontre avec les militants libéraux, le ministre Dupuis avait décrit la nouvelle prison comme devant abriter 300 prisonniers et détenus. Son cout était estimé à quelque 576M\$. Elle remplacerait, avait-il dit, les prisons de Valleyfield et Sorel-Tracy qui n'ont que 141 places, ne répondent plus aux normes de salubrité et sont toujours surpeuplées.

Deux critères jouent de façon importante dans le choix de la localisation nous avait alors dit M. Dupuis: «*Elle doit faire notamment l'objet d'approbation sociale. On ne la construira pas dans un milieu où les gens ne la veulent pas. Ce qui ne semble pas être le cas de Sorel-Tracy.* » Restait alors à évaluer les impacts sur les frais de transports des détenus d'une prison au palais de justice où ils comparaitraient et ce pour chaque localisation possible, avait-il spécifié.

«On attend toujours le rapport de la SIQ à cet effet», a confié M. Simard qui a par ailleurs ajouté que l'autre endroit considéré, Sainte-Julie, ne semble pas ouverte à recevoir un tel établissement. «Je crois que cette prison serait une très bonne chose pour nous, maintiendrait des emplois ici. Les gens sont habitués de compter une telle institution dans le milieu et on a un terrain ou la construire, dans une zone isolée. Le seul obstacle semble être le fait que le terrain retenu coûterait plus cher à aménager puisqu'on doit, comme l'exigent les nouvelles normes de construction au Québec être stabilisé. Mais ces norme prévalent pour l'ensemble du Québec.»

La présence de la prison a d'importantes retombées économiques sur la région non seulement en matière d'emplois – ils doubleraient - mais d'achat local. La prison actuelle, a-t-il rappelé, génère des retombées de l'ordre de 2M\$ et une prison plus grande en contribuerait de passablement plus importantes, à cause de sa population qui ferait plus que doubler et tous les services requis par une telle institution. Aussi cette décision est-elle attendue avec impatience tant par le député que les décideurs de la région.